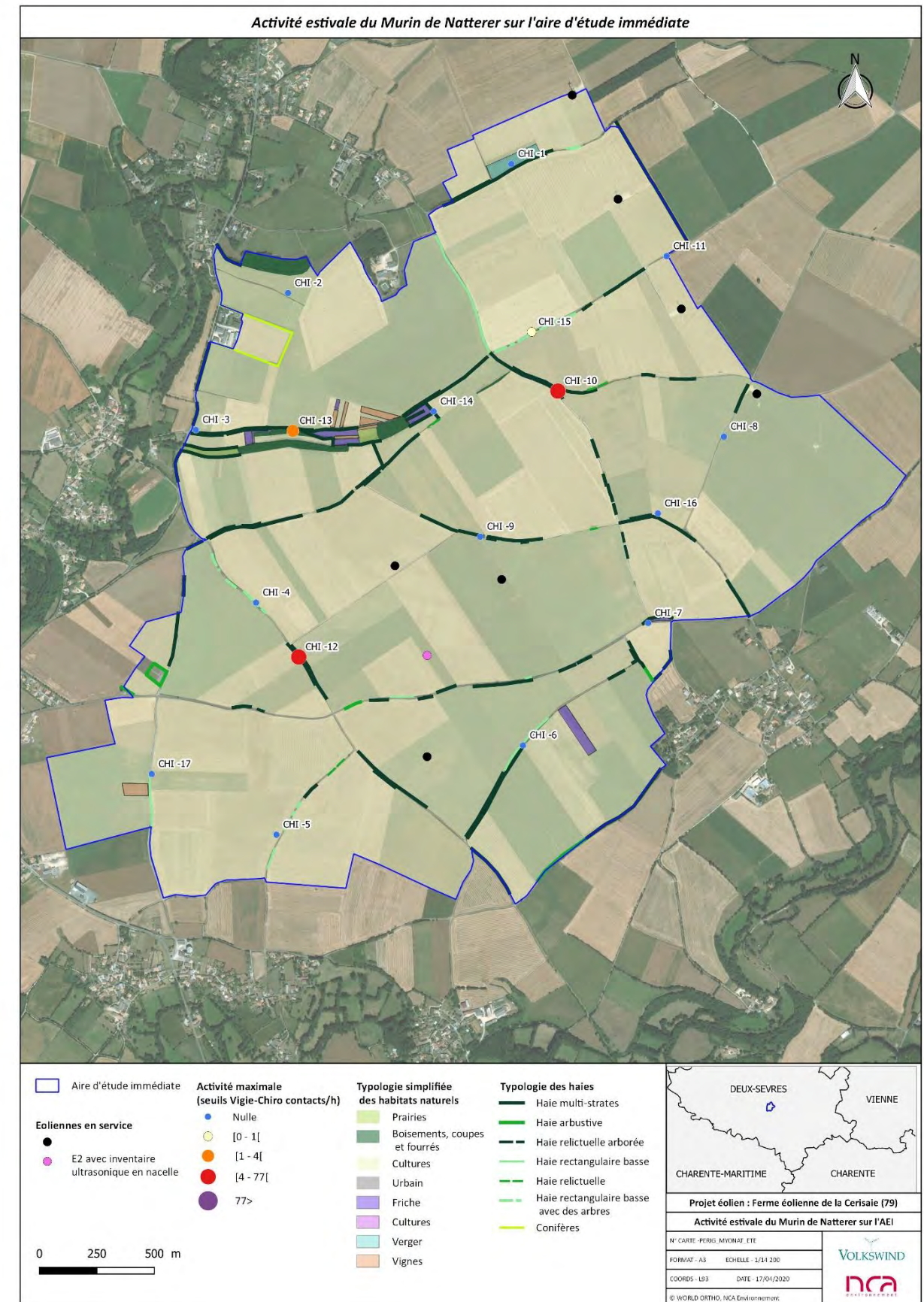
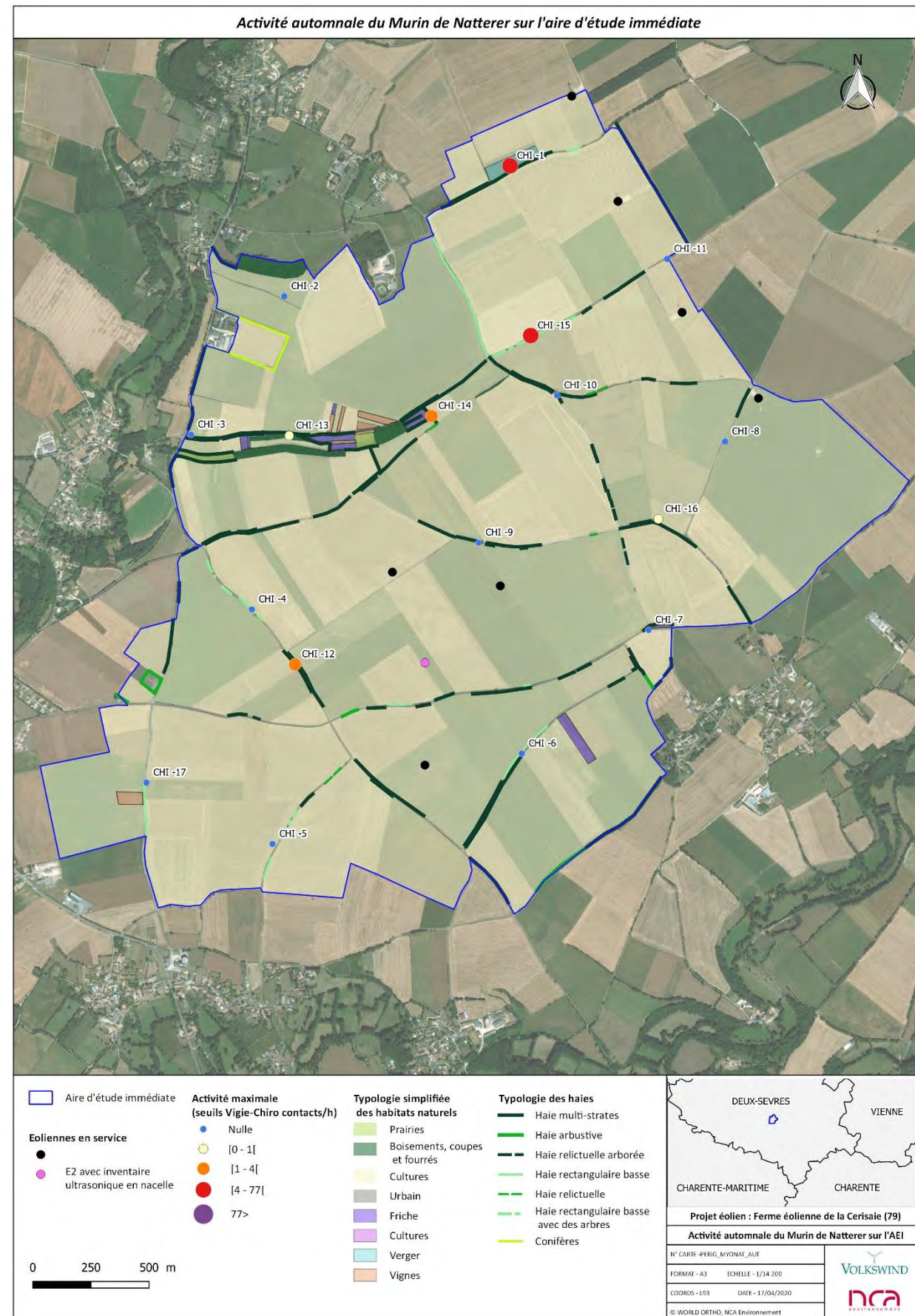


Murin de Natterer - *Myotis natterii*





Murin de Natterer - Laurent Arthur

Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexe IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Liste rouge régionale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Assez commun</b>

Il est présent partout en France. Ses territoires de chasse recouvrent des zones forestières, mais aussi urbanisées. On le retrouve régulièrement chassant le long des allées et des lisières forestières. Ses gîtes d'été sont diversifiés : arbres, bâtiments, falaises, etc. Les connaissances sur ses populations sont probablement sous-estimées. L'espèce est tout de même bien représentée sur le territoire français et à titre comparatif, une estimation de 100 000 individus en Angleterre est pour le moment avancée.

Ses habitats de chasse sont peu présents sur l'AEI, et ses habitats de gîtes peuvent être présents localement dans le bâti à proximité.

L'espèce a été enregistrée à toutes les saisons avec une activité ponctuellement forte en été et en automne.

Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

- Une patrimonialité modérée (LRR : LC et statut régional : assez commun)
- Un enjeu habitat très faible (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat)
- Une occurrence très forte (plus de 10 nuits)
- Un seuil Vigie-Chiro fort
- Une activité globale forte

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est alors modéré.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Modérée	Très faible	Forte	<b>Modéré</b>

### VIII. 9. Synthèse des enjeux des espèces de Chiroptères

Au total, **20 espèces ont pu être identifiées de façon certaine**. A cela s'ajoute quelques individus dont la détermination s'est arrêtée au genre (ex : Murins, Oreillards, Pipistrelles, Sérotules et Rhinolophes).

Tableau 74 : Synthèse des espèces observées sur l'AEI, leur activité et enjeu fonctionnel associés

	Nom Français	Nom scientifique	Statut réglementaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Statut régional (PRA 2013-2017)	Habitat-type de chasse	Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Minioptéridés	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	PN - DH2-4	VU	CR	Rare	Lisière	Très forte	Faible	Très faible	Très faible
Rhinolophidés	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	PN - DH2-4	LC	VU	Commun	Forestier	Modérée	Faible	Modérée à très forte	Faible à modéré
	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	PN - DH2-4	LC	NT	Commun	Forestier	Faible	Très faible	Forte	Modéré
Vespertilionidés	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	PN - DH4	NT	NT	Commun	Lisière	Faible	Modéré	Forte à très forte	Modéré à fort
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	PN - DH4	LC	NT	Assez commun	Lisière	Modérée	Fort	Forte	Fort
	Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	PN - DH4	LC	DD	Très rare	Lisière	Forte	Faible	Très faible	Très faible
	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	PN - DH4	NT	NT	Très rare	Forestier	Très forte	Faible	Faible	Très faible
	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	PN - DH4	NT	NT	Commun	Lisière	Faible	Fort	Fort	Fort
	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	PN - DH4	VU	VU	Assez commun	Aérien	Forte	Modéré	Faible à modérée	Faible à modéré
	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	PN - DH4	NT	NT	Assez rare	Aérien	Forte	Modéré	Modérée	Modéré
	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	PN - DH2-4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Fort	Très forte	Très fort
	Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez rare	Forestier	Forte	Modéré	Modérée	Modéré
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	PN - DH2-4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Faible	Forte	Modéré
	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Très faible	Forte	Modéré
	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	PN - DH4	LC	EN	Commun	Forestier	Modérée	Faible	Forte	Modéré
	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	PN - DH2-4	NT	NT	Assez rare	Forestier	Forte	Faible	Très faible	Très faible
	Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Fort	Forte	Fort
	Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez rare	Forestier	Forte	Modéré	Forte	Modéré
	Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modéré	Faible	Très faible	Très faible
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastellus barbastella</i>	PN - DH2-4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Fort	Forte	Fort	

**Légende :**

PN : Protection nationale ; DH 2 et/ou 4 : annexe II et/ou annexe IV de la Directive Européenne « Habitats-Faune-Flore ».

Liste Rouge Nationale (2017) : CR = danger critique d'extinction, EN = en danger, VU = vulnérable, NT = quasi menacée, LC = préoccupation mineure.

Liste rouge Poitou-Charentes (2018) : CR = danger critique d'extinction, EN = en danger, VU = vulnérable, NT = quasi-menacée, LC = préoccupation mineure, DD = données insuffisantes.

### VIII. 10. Localisation des zones à enjeux pour la conservation des Chiroptères

Les zones à enjeu pour les Chiroptères au sein de l'aire d'étude immédiate ont été classées suivant 4 catégories :

**Enjeu faible :** zone faiblement exploitée par les espèces, pas ou peu de données relatives au transit, habitat dégradé ou à très faible potentiel. Corridor de faible intérêt.

**Enjeu moyen :** activité de chasse et/ou de transit constatée, mais relativement modérée. Habitats présentant quelques potentialités pour le gîte. Corridors d'intérêt modéré.

**Enjeu fort :** activité marquée pour la chasse et le transit avec un habitat globalement favorable pour le gîte. Corridor de déplacement indéniable au regard des habitats et autres corridors limitrophes.

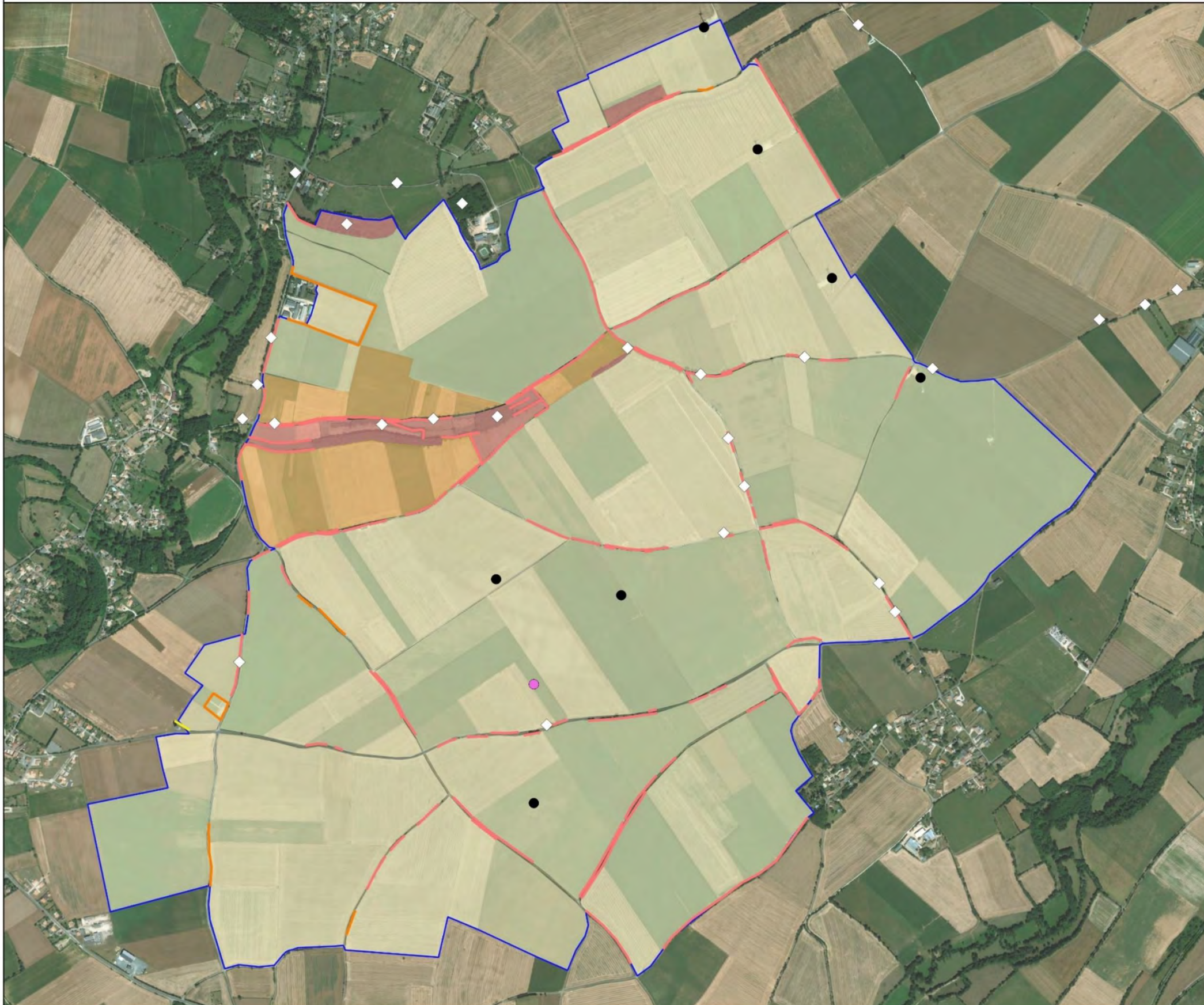
**Enjeu très fort :** activité très marquée pour la chasse et le transit. Corridors ayant enregistré une activité très marquée pour la chasse. Boisements présentant de forts potentiels de gîtes.

La cartographie présentée en page suivante localise les zones à enjeux pour les Chiroptères.

L'aire d'étude se distingue dans son ensemble par l'omniprésence de grandes cultures. En revanche, elle abrite aussi une mosaïque d'habitats qui fait l'objet d'un regain d'intérêts pour les Chiroptères. Cette zone (constituée de friches, vignes et prairies), très riche en ressources alimentaires, attire la plupart des chauves-souris répertoriées. Du fait que ces parcelles soient considérées avec des enjeux forts pour les Chiroptères, les parcelles agricoles situées à la jonction de celles-ci (qui n'apparaissent pas comme étant intéressantes de prime abord), ont été catégorisées en enjeux modérés, car les Chiroptères peuvent utiliser cet espace pour se déplacer en direction des lisières de boisements.

Concernant les haies, toutes celles catégorisées en haies multistrates ont un enjeu fort. Celles-ci sont favorables au transit, toutes espèces confondues. Ce sont des corridors écologiques essentiels pour les Chiroptères, pour se déplacer à l'intérieur de l'aire d'étude. Certaines haies non multistrates (arbustives ou relictuelles) ont également un rôle important au vu des résultats des écoutes et ont par conséquent été cotées en enjeu modéré, voire fort.

Synthèse des enjeux chiroptérologiques au sein de l'aire d'étude immédiate



Aire d'étude immédiate

**Eoliennes en service**

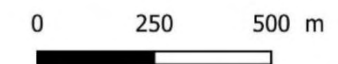
- 
- E2 avec inventaire ultrasonique en nacelle

**Enjeu "haie"**

- Faible
- Modéré
- Fort

**Enjeu "habitat d'espèces"**

- Faible
- Modéré
- Fort
- ◇ Gites arboricoles potentiels pour les chiroptères



Projet éolien : Ferme éolienne de la Cerisaie (79)

Synthèse des enjeux chiroptérologiques au sein de l'AEI

N° CARTE - PERIG\_CHIRO\_ENJEUX

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/14 000

COORDS - I93 DATE -20/04/2020

© WORLD ORTHO, NCA Environnement

### VIII. 11. Résultats des écoutes ultrasoniques en nacelle

Cette étude a été réalisée en 2018 par la Société ENCIS Environnement, missionnée par Volkswind. Les résultats résumés et présentés ci-dessous sont extraits du paragraphe 5.2.2 du rapport « Suivi environnement ICPE - Parc éolien de Périgné - Commune de Périgné (79), (2019) » rédigé par ENCIS Environnement.

#### VIII. 11. a. i. Diversité et activité spécifique enregistrée

Le dispositif du suivi en nacelle a pu enregistrer durant les 365 nuits de l'année 2018 grâce à un Batmode. Celui-ci n'a pas rencontré de problèmes sérieux depuis son installation en novembre 2017. Les écoutes en nacelle (enregistreur Batmode) ont permis de répertorier un total de 6 espèces identifiées de façon certaine. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 75 : Répartition du nombre de contacts par espèces et par saison - écoute en nacelle

Genre	Espèces	Recensement			Total estimé
		Printemps	Eté	Automne	
<i>Eptesicus</i>	Sérotine commune	3	4	2	9
<i>Nyctalus</i>	Noctule commune	3	19	5	27
	Noctule de Leisler	36	365	102	503
<i>Pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	56	10	20	86
	Pipistrelle de Kuhl	148	9	19	176
	Pipistrelle de Nathusius	3	0	0	3
<b>Total</b>	<b>6 espèces</b>	<b>249</b>	<b>407</b>	<b>148</b>	<b>804</b>

La Noctule de Leisler est l'espèce la plus représentée à cette hauteur de vol, devant la Pipistrelle de Kuhl et la Pipistrelle commune.

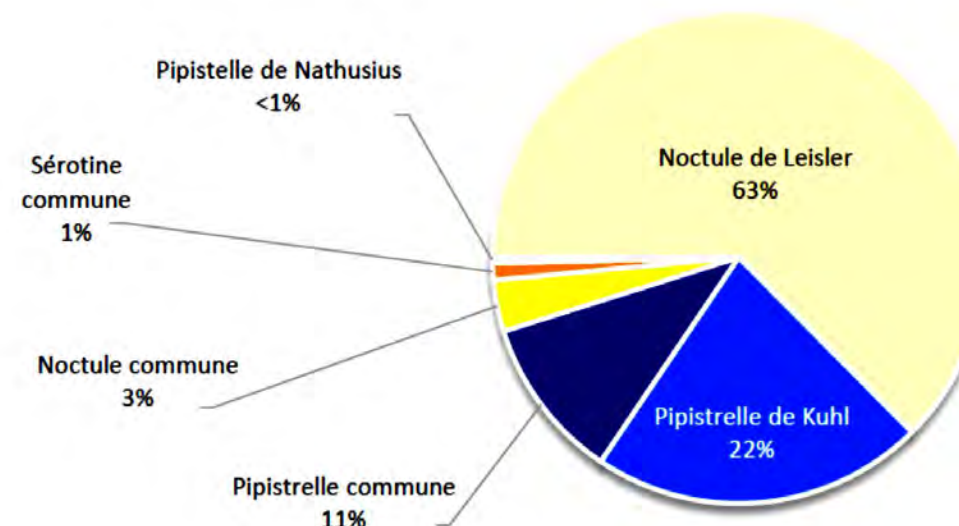


Figure 67 : Répartition des contacts par espèces ou groupes d'espèces sur l'ensemble de la période d'étude - écoute en nacelle

Afin de permettre une comparaison de l'activité moyenne par nuit, les résultats ont été ramenés au nombre de nuits d'écoute. Ils sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 76 : Répartition du nombre de contacts en altitude en fonction des saisons

	Printemps	Eté	Automne	Hiver	Année complète
Nombre de contacts	249	407	148	0	804
Pourcentage des enregistrements sur l'année complète	31%	50,6%	18,4%	0%	100%
Nombre de nuits d'enregistrements sur les mois concernés	77	76	92	120	365
Moyenne du nombre de contacts par nuit	3,2	5,4	1,6	0	2,2

Le tableau ci-dessous permet de rendre compte que le site de Périgné est peu fréquenté par les Chiroptères à hauteur de nacelle. L'été est la saison où l'activité chiroptérologique est la plus forte avec environ 5,4 contacts par nuit en moyenne. L'hiver n'a pas comptabilisé de contacts (dû à l'hibernation des chauves-souris à cette période). Ces valeurs sont néanmoins à relativiser, car le nombre de nuits d'enregistrement comprend également les nuits à conditions météorologiques défavorables pendant lesquelles l'activité des Chiroptères doit théoriquement être moindre, voire nulle.

VIII. 11. a. ii. *Activité chiroptérologique en fonction des facteurs astronomiques et météorologiques*

La répartition du nombre de contacts en fonction des heures de la nuit et de la période de l'année est représentée dans le graphique suivant. Il est présenté sous forme d'une carte de chaleur affichant la densité de contacts chiroptérologiques. Les aplats de couleurs représentent l'intensité de l'activité chiroptérologique, répartie entre les heures de la nuit (heures astronomiques et non civiles) en ordonnée, et les jours de l'année en abscisse. La couleur blanche correspond à l'absence de contacts.

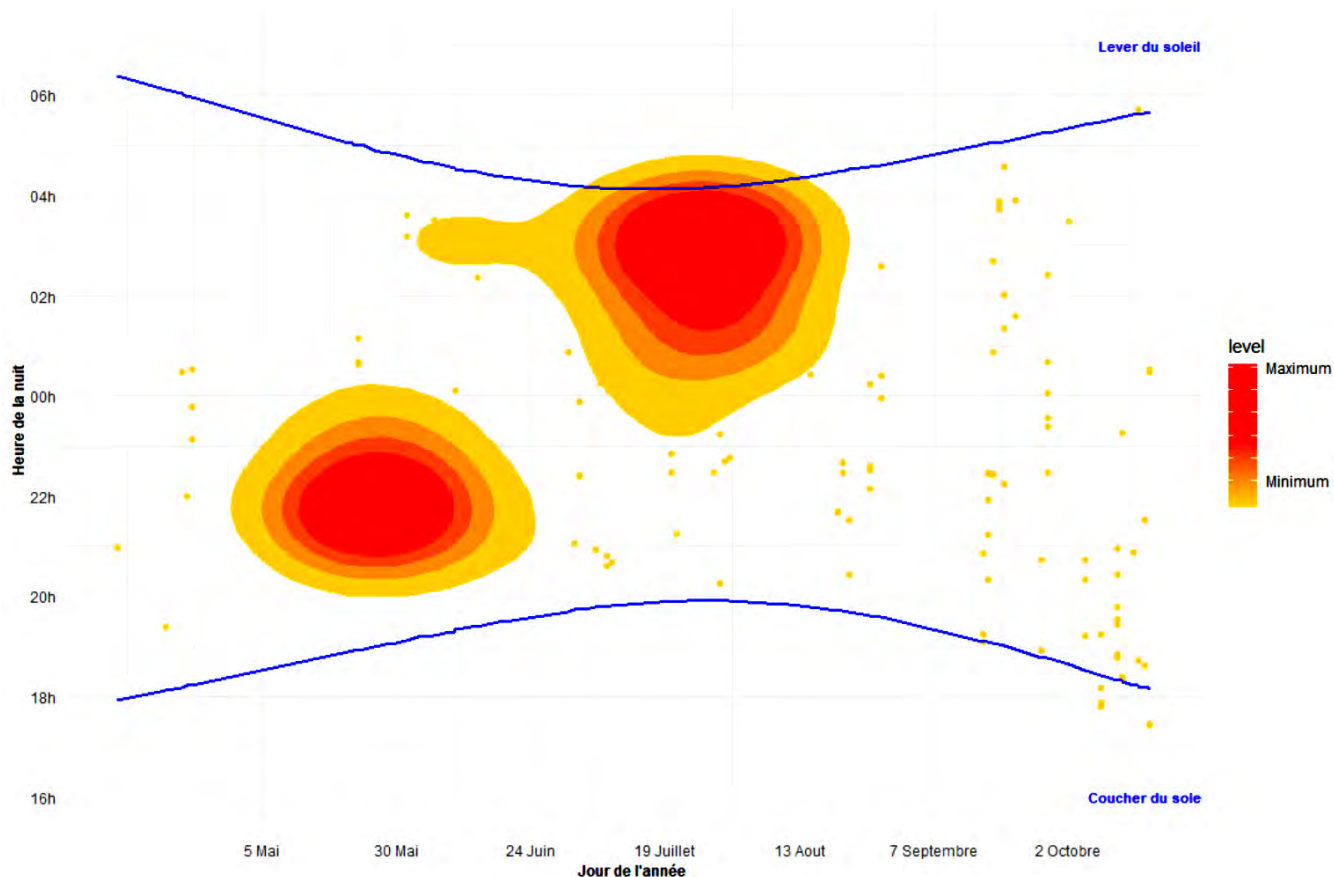


Figure 68 : Répartition de l'activité chiroptérologique en fonction du cycle circadien - écoute en nacelle

Les inventaires sur le site montrent une activité qui peut être forte sur quelques nuits de la saison, pouvant être concentrée en début de nuit (genre *Pipistrellus*) ou en fin de nuit (genre *Nyctalus*). **Ces résultats sont intéressants pour la prévention de la mortalité sur le site.**

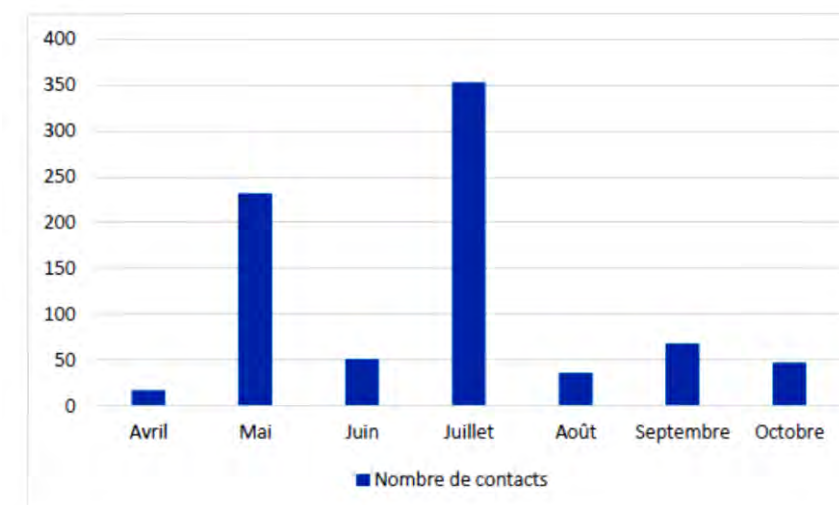


Figure 69 : Répartition du nombre de contacts par mois complet d'enregistrement - écoute en nacelle

La figure ci-dessus permet de constater que l'activité chiroptérologique a été plus forte sur les mois d'été et particulièrement en juillet.

VIII. 11. a. iii. *Activité chiroptérologique en fonction de la température*

Le graphique suivant présente parallèlement les occurrences de températures nocturnes enregistrées par la nacelle de l'éolienne et le nombre de contacts de Chiroptères en fonction de ces températures.

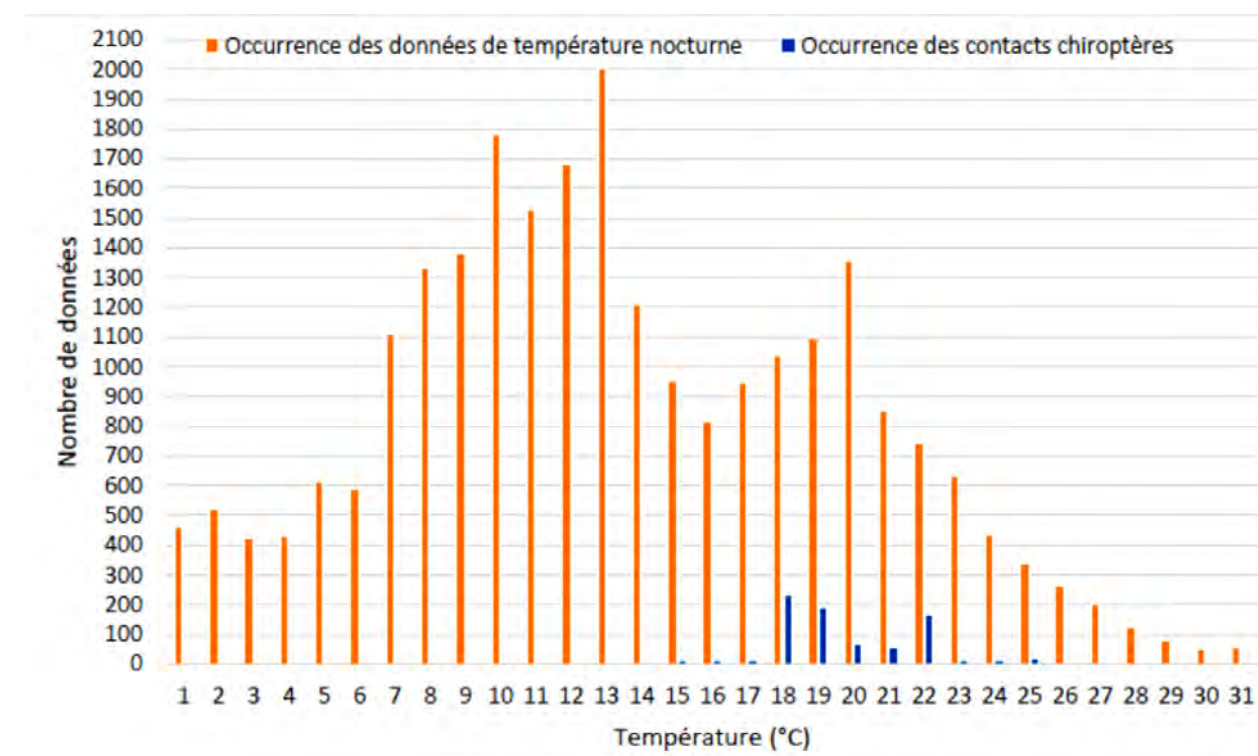


Figure 70 : Activité des Chiroptères en fonction de la température - écoute en nacelle

Les inventaires réalisés sur le site montrent un décalage entre l'activité chiroptérologique et les occurrences de températures enregistrées. Ainsi, **les Chiroptères semblent concentrer leur activité entre 15°C et 25°C**, en ne suivant pas particulièrement la répartition des températures nocturnes.

L'analyse mensuelle de l'activité des Chiroptères expose les mêmes tendances que celles observées sur l'ensemble de la période étudiée, à savoir qu'un maximum d'activité est mesuré entre 15°C et 25°C de température.

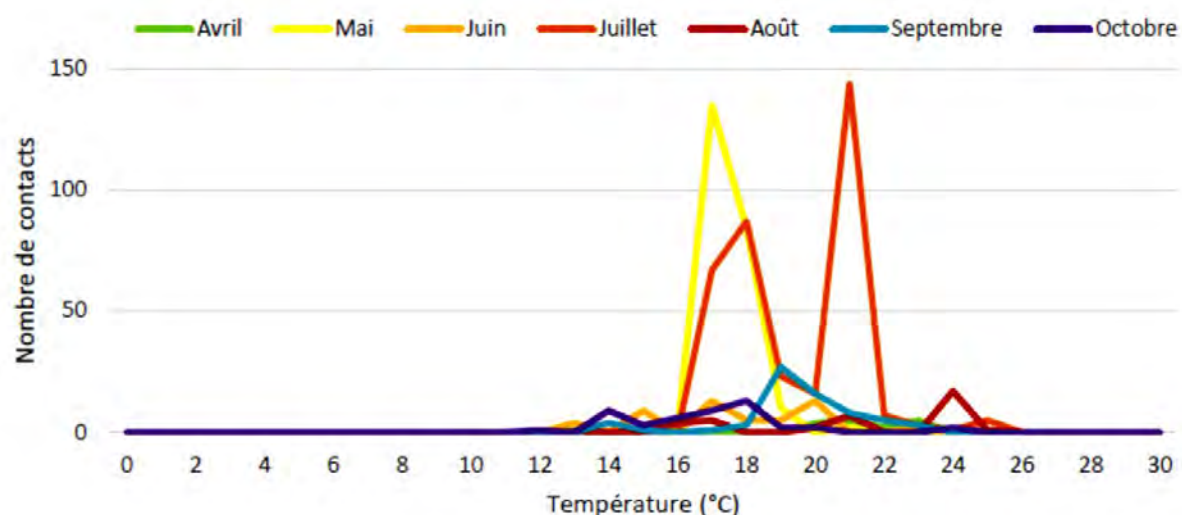


Figure 71 : Activité des Chiroptères en fonction de la température par mois - écoute en nacelle

VIII. 11. a. iv. *Activité chiroptérologique en fonction de la vitesse de vent*

Le graphique suivant présente parallèlement les occurrences de vitesses de vent enregistrées par la nacelle et le nombre de contacts selon cette vitesse de vent.

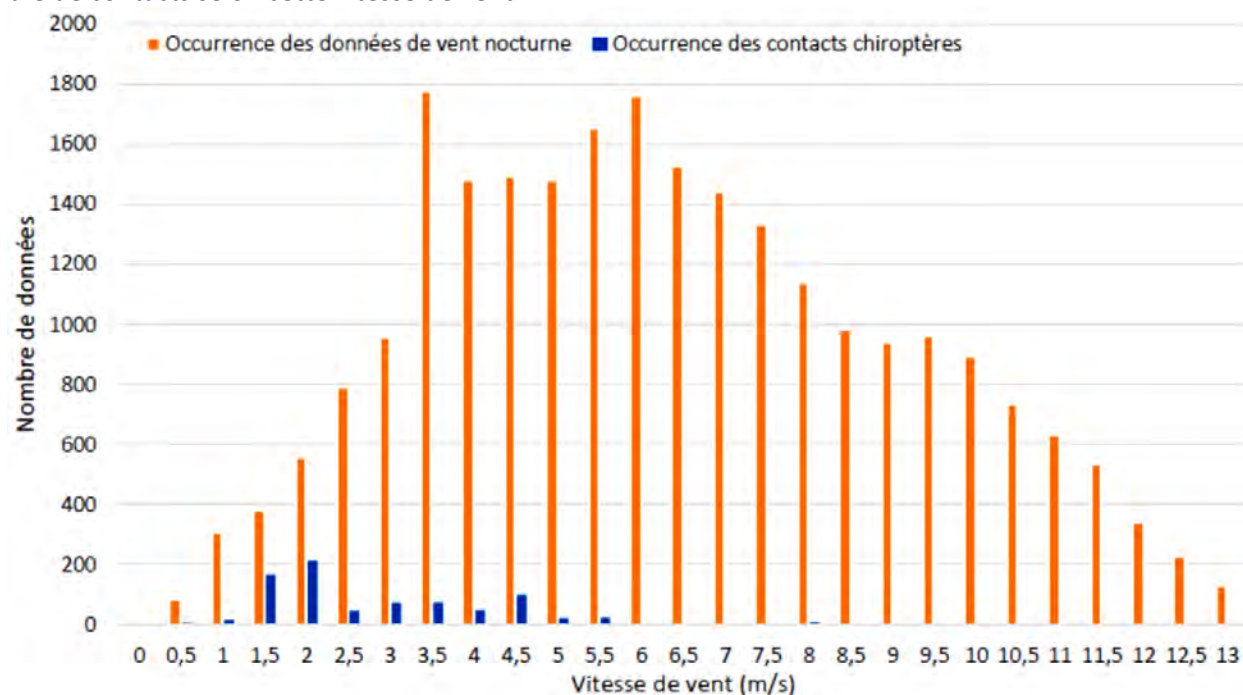


Figure 72 : Activité des Chiroptères en fonction de la vitesse de vent - écoute en nacelle

Globalement, ce graphique montre que l'activité s'étale entre des valeurs de vitesse de vent comprises entre 0 et 5,5m/s à hauteur de nacelle. Globalement, **au-delà d'une vitesse de 4,5m/s, le nombre de contacts chute rapidement**. Les Chiroptères qui évoluent à hauteur de nacelle sont des espèces grandes et robustes comme les Noctules. Elles parviennent donc à voler à des vitesses de vent supérieures comparées à certaines espèces plus petites, d'où des contacts au-delà des 5m/s.

L'analyse mensuelle de l'activité des Chiroptères expose les mêmes tendances que celles observées sur l'ensemble de la période étudiée, à savoir qu'un maximum d'activité est mesuré entre 1 et 5,5m/s de vitesse de vent à hauteur de nacelle d'éolienne.

Toutes proportions gardées entre les périodes qui n'ont pas le même nombre d'enregistrements, les vitesses de vent qui restent les plus favorables à l'activité chiroptérologique sont comprises entre 1 et 8,5m/s.

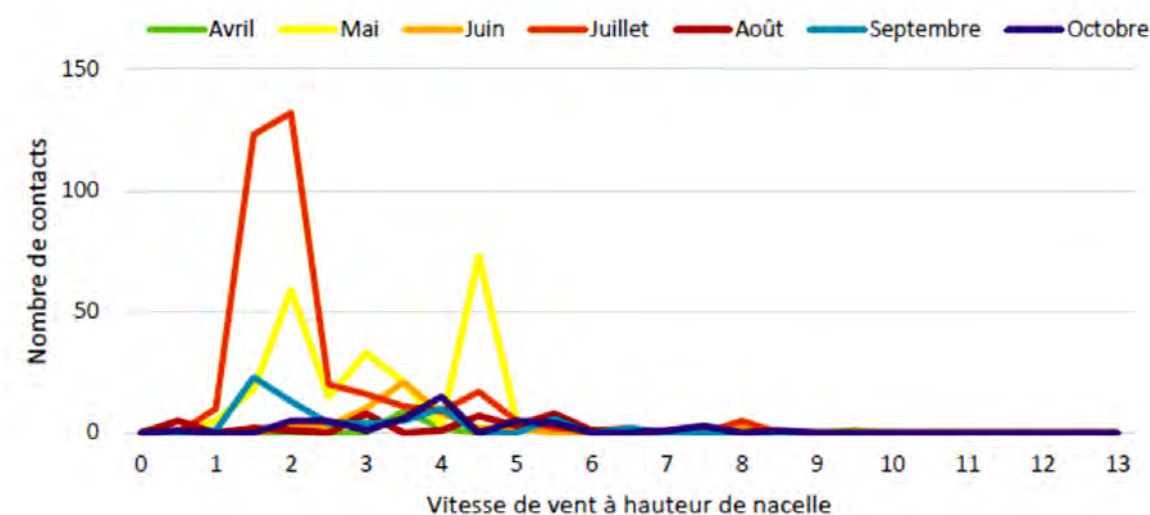


Figure 73 : Activité des Chiroptères en fonction de la vitesse du vent par mois - écoute en nacelle

VIII. 11. a. v. *Synthèse des inventaires par détection automatique continue en nacelle*

- La diversité spécifique est de 6 espèces déterminées de façon certaine (Noctule commune, Noctule de Leisler, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Sérotine commune).
- La Noctule de Leisler est l'espèce la plus contactée durant cet inventaire.
- L'activité chiroptérologique a été concentrée sur quelques nuits en mai et en juillet mais l'activité globale reste faible et très variable selon les nuits.
- L'activité chiroptérologique a pu être très importante en début de nuit (cas des pipistrelles) et en fin de nuit juste avant le lever du soleil (cas des noctules).
- L'activité chiroptérologique en altitude est importante entre 15°C et 25°C à hauteur de nacelle.
- L'activité chiroptérologique en altitude est importante en-dessous de la valeur seuil d'un vent de 4,5m/s, et peut rester modérée jusqu'à 5,5m/s.



## IX. AMPHIBIENS ET REPTILES

### IX. 1. Résultats des prospections

Aucune masse d'eau n'est présente au sein de l'AEI, toutefois quelques points d'eau dans les villages alentour et la proximité avec la Belle et la Béronne sont favorables à la reproduction des amphibiens.

**4 espèces d'amphibiens ont été contactées sur et aux abords de l'AEI.** Seul le Crapaud épineux a été observé au sein même de l'AEI. Des individus chanteurs du groupe du complexe des Grenouilles vertes ainsi que le Triton palmé ont été observés dans un lavoir en limite de l'AEI (moins de 150 m) et une Rainette méridionale a été entendue dans une haie lors d'un inventaire dédié aux rapaces nocturnes non loin de l'AEI (moins de 150 m).

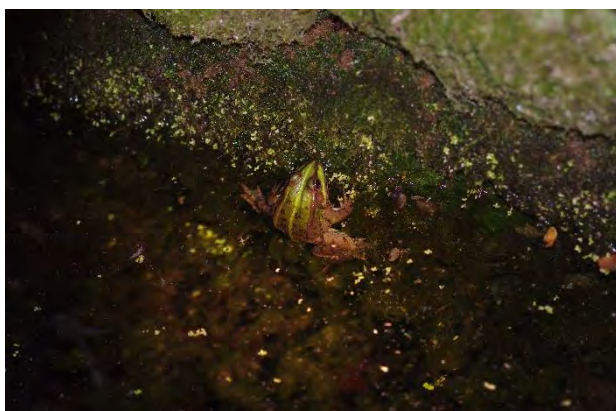


Figure 74 : Espèces d'amphibiens observées au cours des inventaires : Grenouille verte (complexe des grenouilles vertes) et Triton palmé, photos prises sur site, 2019, ©NCA Environnement

L'inventaire des Amphibiens et Reptiles (Poitou-Charentes Nature), la base de données de l'atlas communal en ligne de Nature 79 et les données communales de l'INPN mentionnent **2 espèces d'amphibiens et 3 espèces de reptiles supplémentaires** pouvant fréquenter l'AEI ou seulement ses abords.

**2 espèces de reptiles ont été contactées sur l'AEI** : la Couleuvre verte et jaune et le Lézard des murailles. Les nombreuses haies présentes au sein de l'AEI sont favorables aux reptiles, de plus quelques parcelles de friches et de vignes peuvent aussi être attractives.

Tableau 77 : Espèces observées et connues au sein de l'aire d'étude

Espèces	Statut réglementaire	Liste rouge régionale	Déterminant ZNIEFF	Sources de la donnée	Fréquentation potentielle de l'AEI
<b>AMPHIBIENS</b>					
Crapaud épineux - <i>Bufo spinosus</i>	PN	LC	-	Contacts dans l'AEI	
Grenouilles vertes indéterminées - <i>Pelophylax sp.</i>	-	DD	-	Contacts à moins de 150m de l'AEI	
Rainette méridionale - <i>Hyla meridionalis</i>	DH4 - PN	LC	-		
Triton palmé - <i>Lissotriton helveticus</i>	PN	LC	-		
Grenouille agile - <i>Rana dalmatina</i>	DH4 - PN	LC	-	N79	Possible
Salamandre tachetée - <i>Salamandra salamandra</i>	PN	LC	-	N79, SIGORE	Possible
<b>REPTILES</b>					
Couleuvre verte et jaune - <i>Hierophis viridiflavus</i>	DH4 - PN	LC	-	Contacts dans l'AEI	
Lézard des murailles - <i>Podarcis muralis</i>	DH4 - PN	LC	-		
Couleuvre d'Esculape - <i>Zamenis longissimus</i>	DH4 - PN	NT	-	N79, SIGORE	Possible
Couleuvre helvétique - <i>Natrix helvetica</i>	PN	LC	-	N79, SIGORE	Possible
Lézard à deux raies - <i>Lacerta bilineata</i>	DH4 - PN	LC	-	N79	Possible
<b>Légende :</b>					
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="width: 15px; height: 10px; background-color: #90EE90; margin-right: 5px;"></div> <span>Espèces patrimoniales.</span> </div>					
Statut réglementaire : DH4 = Directive Habitats-Faune – Annexe IV ; PN = Protection Nationale.					
Liste rouge régionale (2016) : DD = données insuffisantes ; LC = Préoccupation mineure ; NT = quasi menacée.					
En bleu : espèces issues des données bibliographiques.					

## IX. 2. Présentation des amphibiens patrimoniaux

Deux des espèces d'amphibiens présentes sur le site présentent un enjeu « espèce » modéré, car elles sont inscrites à l'annexe IV de la DHFF. Les trois autres ont un enjeu « espèce » faible, car elles bénéficient d'un statut de conservation favorable. Toutes ces espèces sont de plus protégées au niveau national.

Tableau 78 : Espèces patrimoniales d'amphibiens fréquentant l'AEI et leur enjeu "espèce" associé

Espèces	Statut réglementaire	Liste rouge régionale	Déterminant ZNIEFF	Enjeu « espèce »
Crapaud épineux - <i>Bufo spinosus</i>	PN	LC	-	Faible
Rainette méridionale - <i>Hyla meridionalis</i>	DH4 - PN	LC	-	Modéré
Triton palmé - <i>Lissotriton helveticus</i>	PN	LC	-	Faible
Grenouille agile - <i>Rana dalmatina</i>	DH4 - PN	LC	-	Modéré
Salamandre tachetée - <i>Salamandra salamandra</i>	PN	LC	-	Faible

**Légende :**  
 Statut réglementaire DH4 = Directive Habitats-Faune – Annexe IV ; PN = Protection Nationale ;  
 Liste rouge régionale (2016) : LC = Préoccupation mineure ; NT = quasi menacée.  
 En bleu : espèces issues des données bibliographiques.

### IX. 2. a. i. Espèces d'amphibiens patrimoniaux observées

#### Crapaud épineux

Le Crapaud épineux, anciennement sous espèce du Crapaud commun (*Bufo bufo*), est une espèce à part entière depuis peu. Il est présent dans un large choix d'habitats parfois assez secs comme les jardins, les bois et broussailles. L'espèce se reproduit entre février et mars dans les fossés inondés, les mares et étangs dans lesquels ils retournent chaque année. La dispersion des têtards se déroule dès juin.

- ➔ L'espèce a été observée au sein de l'AEI, lors d'une sortie nocturne dédiée aux Chiroptères, le 7 août 2019. L'individu a été observé à l'est de la ZIP.

#### Rainette méridionale

La Rainette méridionale est présente sur tout le sud de la France avec une remontée progressive notamment sur la côte Atlantique (présence constatée jusqu'en Loire-Atlantique). L'espèce tolère tous types de milieux, sa seule exigence étant la présence d'un point d'eau stagnante. Ainsi, elle est observée aussi bien dans les canaux d'irrigation, dans les mares de parcs urbains, ou encore dans les marais salants. Solitaire, le mâle chante de jour comme de nuit pour attirer les femelles sur son site de reproduction. L'espèce peut, sous certaines conditions, ne pas hiberner.

- ➔ Contactée lors d'une sortie dédiée aux rapaces nocturnes le 21 mai 2019, la Rainette méridionale a été localisée au nord de l'AEI, à ses abords. L'espèce fréquente une bassine localisée dans une ferme.

#### Triton palmé

Le Triton palmé fréquente tous types de points d'eau stagnante ou légèrement courante tels que des ornières, flaques temporaires, mares, fossés, étangs, eaux saumâtres, etc. L'habitat sera d'autant plus favorable s'il est fourni en végétation aquatique et proche d'une zone boisée. En phase terrestre, il fréquente les haies et les lisières boisées (hibernation).

- ➔ L'espèce a été observée dans un lavoir hors limite nord de l'AEI, le 5 mars 2019.

### IX. 2. a. i. Espèces patrimoniales d'amphibiens connues sur la commune (données bibliographiques) et potentiellement présentes sur l'AEI

#### Grenouille agile

La Grenouille agile est présente sur l'ensemble du territoire français. Elle trouve son habitat principalement dans les boisements humides, mais elle affectionne aussi les prairies et autres milieux humides. Sa ponte est précoce (mars et avril), et forme de petites boules d'œufs.

#### Salamandre tachetée

La Salamandre tachetée est un amphibien forestier qui affectionne les zones humides et boisées. Contrairement à la majorité des amphibiens, les adultes ne savent pas nager et évitent donc le contact direct avec l'eau. L'accouplement a donc lieu hors de l'eau. Les larves sont ensuite déposées dans des points d'eau afin de poursuivre leur métamorphose. L'espèce se nourrit d'invertébrés comme des cloportes, Coléoptères ou encore des limaces.



Figure 75 : Habitat favorable aux amphibiens aux abords de l'aire d'étude immédiate (lavoir)

## IX. 3. Présentation des reptiles patrimoniaux

Toutes les espèces patrimoniales de reptiles présentes sur l'AEI sont protégées au niveau national et européen. Quatre d'entre elles bénéficient d'un statut de conservation favorable et ont donc un enjeu « espèce » modéré (pour celles protégées au niveau européen) et faible (pour celle protégée uniquement au niveau national). La Couleuvre d'Esculape en revanche est « quasi-menacée » en Poitou-Charentes, son enjeu « espèce » associé est donc fort.

Tableau 79 : Espèces patrimoniales de reptiles fréquentant l'AEI et leur enjeu "espèce" associé

Espèces	Statut réglementaire	Liste rouge régionale	Déterminant ZNIEFF	Enjeu « espèce »
Couleuvre verte et jaune - <i>Hierophis viridiflavus</i>	DH4 - PN	LC	-	Modéré
Lézard des murailles - <i>Podarcis muralis</i>	DH4 - PN	LC	-	Modéré
Couleuvre d'Esculape - <i>Zamenis longissimus</i>	DH4 - PN	NT	-	Fort
Couleuvre helvétique - <i>Natrix helvetica</i>	PN	LC	-	Faible
Lézard à deux raies - <i>Lacerta bilineata</i>	DH4 - PN	LC	-	Modéré

**Légende :**  
 Statut réglementaire : DH4 = Directive Habitats-Faune - Annexe IV ; PN = Protection Nationale  
 Liste rouge régionale (2016) : DD = données insuffisantes ; LC = Préoccupation mineure ; NT = quasi menacée.  
 En bleu : espèces issues des données bibliographiques.

### IX. 3. a. i. *Espèces de reptiles patrimoniales observées*

#### Couleuvre verte et jaune

Largement répandue, la Couleuvre verte et jaune est un de nos plus grands serpents, mais aussi une de nos espèces les plus communes. Elle affectionne préférentiellement les milieux secs, ensoleillés et broussailleux (lisières forestières, friches, bordures de haies, etc.) et peut même fréquenter les cultures lors de ses déplacements journaliers.

- ➔ Un individu a été observé le 5 avril 2019, lors d'une sortie botanique. Cette couleuvre a été vue au sud-ouest de la ZIP centrale, en bordure de culture.

#### Lézard des murailles

Le Lézard des murailles est présent sur la totalité du territoire français. Demandeur de milieux ouverts pour satisfaire ses besoins d'ensoleillement, ainsi que de sites où il a possibilité de trouver refuge, il cohabite volontiers avec l'Homme et est fortement inféodé au bâti, d'où son nom.

- ➔ Le 5 avril 2019, un individu a été observé lors d'un inventaire botanique. Ce Lézard a été vu au nord-ouest de l'AEI, dans une prairie.

### IX. 3. a. i. *Espèces patrimoniales de reptiles connues sur la commune (données bibliographiques) et potentiellement présentes sur l'AEI.*

#### Couleuvre helvétique

La Couleuvre à collier fréquente des habitats généralement humides mais aussi plus secs. On peut la retrouver au bord des cours d'eau, mares, étangs, landes, haies, etc. Son domaine vital s'étend entre 15 et 140 ha. Très mobile, ses déplacements quotidiens vont de quelques dizaines de mètres à un kilomètre. Son alimentation est essentiellement constituée de vertébrés aquatiques vivants et plus rarement de vertébrés terrestres, la proximité de zones en eau est donc nécessaire à l'espèce.

- ➔ Cette couleuvre aquatique peut fréquenter l'AEI pour se déplacer. Ayant besoin de milieux humides pour se nourrir, son séjour pérenne est très peu probable.

#### Couleuvre d'Esculape

La répartition de cette espèce est irrégulière. Elle est absente au nord de la France, rare au centre et à l'est, ainsi que sur une partie sud-ouest. Il s'agit d'une grande couleuvre de couleur marron (jusqu'à 1,55 mètres en Deux-Sèvres pour les mâles). Hivernante d'octobre à avril, elle peut être contactée le reste du temps sur les coteaux rocheux bien exposés, prairies, les bois et lisières, mais aussi sous des objets sur le sol (tôles...). Très bonne grimpeuse, on peut l'observer dans les arbres et arbustes et peut aussi fréquenter les maisons. Il n'est pas rare de l'observer sous des toitures. Le trafic routier constitue la principale cause de mortalité pour cette espèce, comme pour les autres reptiles.

- ➔ Les boisements et vergers présents au sein de l'AEI sont très attractifs pour cette espèce. Les zones ouvertes (cultures, friches et prairies), ainsi que les lisières forestières, sont également d'excellents terrains de chasse et de sites de thermorégulation.

#### Lézard à deux raies

Le Lézard à deux raies est présent sur le centre, l'ouest et le sud du pays. Très discret malgré sa couleur vert vif, on le retrouve principalement dans les haies, bosquets et boisements encombrés. Mais il est aussi visible sur les talus, garrigues et dunes. Sa principale exigence est une végétation basse, dense et piquante pour lui permettre de se réfugier, prendre de la hauteur et guetter les potentiels dangers.

- ➔ Plus exigeant que le Lézard des murailles car moins lié à l'Homme, le Lézard à deux raies fréquente plutôt les milieux secs et ensoleillés à végétation dense. Il utilise aussi les zones ouvertes pour chasser et thermoréguler, telles que les cultures de l'AEI ou bien les lisières de boisements.

Tableau 80 : Habitats favorables aux reptiles au sein de l'aire d'étude immédiate : lisière de haie et zone herbeuse avec fourrés.



## IX. 4. Synthèse des enjeux

Les enjeux relatifs à l'herpétofaune ont été hiérarchisés en considérant :

- leur patrimonialité et représentativité sur l'aire d'étude ;
- la présence d'habitats favorables au maintien des populations ;
- l'intérêt fonctionnel des habitats d'espèces.

Tableau 81 : Patrimonialité de l'herpétofaune sur l'AEI

Espèces	Statut réglementaire	Liste Rouge Régionale	Déterminant ZNIEFF	Enjeu « habitat d'espèces »
<b>Amphibiens</b>				
Crapaud épineux - <i>Bufo spinosus</i>	PN	LC	-	Faible (dispersion)
Rainette méridionale - <i>Hyla meridionalis</i>	DH4 - PN	LC	-	Faible (dispersion)
Triton palmé - <i>Lissotriton helveticus</i>	PN	LC	-	Faible (dispersion)
<b>Reptiles</b>				
Couleuvre verte et jaune - <i>Hierophis viridiflavus</i>	DH4 - PN	LC	-	Modéré
Lézard des murailles - <i>Podarcis muralis</i>	DH4 - PN	LC	-	Modéré

**Légende :**

Statut réglementaire : DH4 = Directive Habitats-Faune – Annexe IV ; PN = Protection Nationale.

Liste rouge régionale (2016) : DD = données insuffisantes ; LC = Préoccupation mineure ; NT = quasi menacée.

En bleu : espèces issues des données bibliographiques.

Tableau 82 : Patrimonialité de l'herpétofaune pouvant fréquenter l'AEI (données bibliographiques)

Espèces	Statut réglementaire	Liste Rouge Régionale	Déterminant ZNIEFF	Enjeu « habitat d'espèces »
<b>Amphibien</b>				
Grenouille agile - <i>Rana dalmatina</i>	DH4 - PN	LC	-	Faible (dispersion)
Salamandre tachetée - <i>Salamandra salamandra</i>	PN	LC	-	Faible (dispersion)
<b>Reptiles</b>				
Couleuvre d'Esculape - <i>Zamenis longissimus</i>	DH4 - PN	NT	-	Fort
Couleuvre helvétique - <i>Natrix helvetica</i>	PN	LC	-	Faible
Lézard à deux raies - <i>Lacerta bilineata</i>	DH4 – PN	LC	-	Modéré

**Légende :**

Statut réglementaire : DH4 = Directive Habitats-Faune - Annexe IV ; PN = Protection Nationale.

Liste rouge régionale (2016) : DD = données insuffisantes ; LC = Préoccupation mineure ; NT = quasi menacée.

Au total **5 espèces patrimoniales d'amphibiens** (Crapaud épineux, Rainette méridionale, Grenouille agile, Salamandre tachetée et Triton palmé), et **5 espèces patrimoniales de reptiles** (Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Lézard des murailles, Couleuvre d'Esculape et Lézard à deux raies) fréquentent l'AEI.

Parmi ces espèces :

- 6 sont inscrites à l'**annexe IV de la Directive Habitats-Faune-Flore** ;
- 1 est « quasi-menacée ».

➤ Trois enjeux « habitat d'espèces » sont retenus à l'échelle de l'aire d'étude immédiate :

**Enjeu faible** : zones ouvertes, peu ou pas connectées à une masse d'eau. L'utilisation de ces habitats par les amphibiens et reptiles est possible, mais reste très ponctuelle et diffuse.

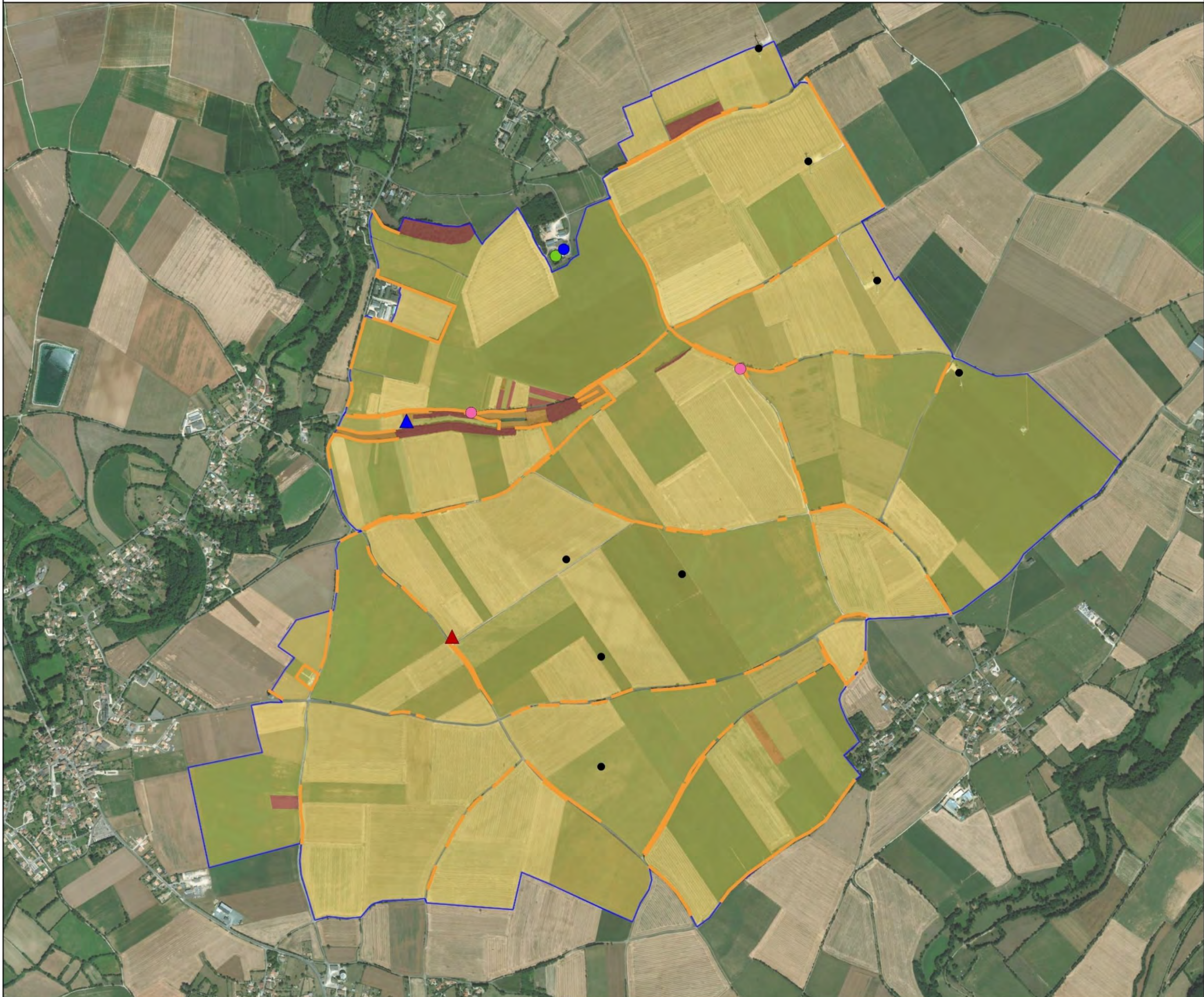
➤ Les zones ouvertes de cultures peuvent être utilisées pour la chasse des reptiles et pour des déplacements sporadiques d'amphibiens. Toutefois les enjeux sur ces habitats demeurent faibles.

**Enjeu modéré** : zone d'importance non négligeable, connectée par des corridors de haies ou de boisements et susceptibles d'intercepter des espèces en dispersion provenant de masses d'eau ou d'autres grands ensembles.

➤ Aucune masse d'eau n'étant présente au sein de l'AEI, ni même de prairies humides ou de ruisseaux, fossés, etc., seules les haies constituant un corridor de déplacement pour ces espèces présentent un enjeu « habitat d'espèces » modéré. Les prairies et friches cotent également un enjeu modéré, car elles sont favorables aux espèces de reptiles patrimoniales fréquentant l'AEI.

**Enjeu fort** : les haies, bosquets et boqueteaux favorables à la Couleuvre d'esculape (espèce « quasi-menacée ») ont un enjeu fort. De même, les vignes et vergers, habitats attractifs pour cette couleuvre, bénéficient aussi d'un enjeu « habitat d'espèces » fort.

# Herpétofaune patrimoniale et enjeux associés



## Légende

- Parc éolien
- Aire d'étude immédiate - AEI

## Herpétofaune patrimoniale observée

### Amphibiens

- Rainette méridionale
- Triton palmé
- Crapaud commun

### Reptiles

- ▲ Couleuvre verte et jaune
- ▲ Lézard des murailles

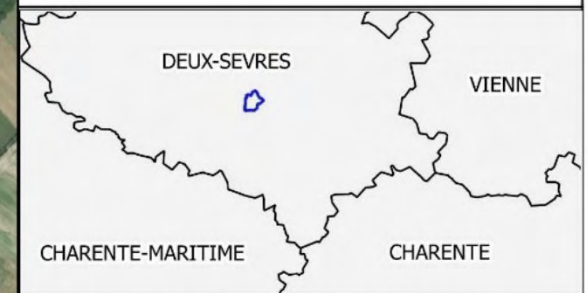
## Enjeux relatifs à l'herpétofaune patrimoniale présente sur l'AEI

### Enjeux "habitat d'espèces"

- Fort
- Modéré
- Faible

### Enjeu "haie"

- Modéré



Projet éolien : Ferme éolienne de la Cerisaie (79)

## Herpétofaune patrimoniale et enjeux associés

N° CARTE - PERIGNE_HERP_PATRI	
FORMAT - A3	ECHELLE - 1/15 000
COORDS - L93	DATE - 05/12/2019
© WORLD ORTHO, NCA Environnement	

